

ROMAIN Dominique
Rue de Neufchâteau 132 E62
6700 ARLON
Tél : 0032 497 05 77 35

ARLON, le 11 septembre 2025

Aux équipes Loisir du championnat
de la Province du Luxembourg

REUNION DES EQUIPES LOISIR DEBUT DE SAISON 2025 - 2026

Date 09/09/25 à 19h30
Lieu Complexe sportif d'ETALLE

Présents :

RACVBL
VC ETALLE
MESSANSOUCY A
MESSANSOUCY B
VC BAD@BOOM MARTELANGE
VC BELLEFONTAINE
VC STABULOIS
VIR VOL TON
VC LIBRAMONT
VC BAUDETS BERTRIX
VC LA SEMOIS
VC ATTERT
VC BOUILLON
EVC ATHUS-MESSANCY
V80 PETANGE
VC BECKERICH
VC LONGWY

D. ROMAIN
D. ROMAIN
E. CHARPENTIER

M. VILAINE
C. ERPELDING et J. DARGE
C. PONCIN et A. VANWUYTSWINKEL
Chr. BREDEL
A. DEJONGE
L. DUBUISSON
Ph. BASTIN
Sarah VOTRON

O. LAMBERT
M. MBAHUNZINEZA et A. LABONTE
Chr. HOELTGEN
T. CAPUANO et Alex GINESTRA

1. Accueil.

Accueil des différent(e)s participant(e)s et plus particulièrement Olivier LAMBERT avec une rapide présentation du mode de fonctionnement administratif du championnat Loisir.

Petit rappel du championnat Loisir au sein de la RACVBL, appelé plus couramment le Comité Provincial. Explication des trois types d'équipes, à savoir :

- les équipes faisant partie d'un club jouant en championnat traditionnel
- les équipes faisant partie du club LX8004 (RACVBL)
- les équipes luxembourgeoises
- l'équipe française

2. Les remarques de V80 PETANGE suite à mon compte-rendu de la réunion du 19/06/25.

Martin MBAHUNZINEZA exprime son désaccord et confirme ses remarques.

3. Les équipes inscrites.

Le championnat Loisir 2025 – 2026 compte 16 équipes. Il s'agit du maximum d'équipes pour faire un championnat unique (aller – retour). En effet, nous devons jouer durant 30 semaines sur la saison (sans les éventuels reports intempéries ou autres).

Le listing des responsables des équipes est mis à jour. Il reprend également l'adresse de la salle ainsi que les jour et heure des matchs à domicile.

4. Le calendrier, les feuilles de match, la déclaration d'accident,

En ce qui concerne le calendrier, il n'est plus possible de prendre en compte les congés scolaires belges, luxembourgeois et français.

Il est conseillé à chaque équipe de trouver un accord avec l'équipe adverse afin d'inverser, déplacer ou reporter des matchs. Il faut me prévenir le plus rapidement possible afin que je fasse le changement sur CLUBEE.

Eric CHARPENTIER trouve que la correction du calendrier est perturbante.

Pour consulter le calendrier ainsi que le classement, il suffit de suivre le chemin suivant :
Via Google :

Clubee calendrier

Calendrier volleylux

Prom-Coupes-Loisirs (pick-list)

Loisirs

Saison 2025 / 2026

Avec la convocation à cette réunion, vous avez reçu une feuille de match vierge ainsi qu'une déclaration d'accident ETHIAS. Pour les équipes belges, il vous est fortement conseillé de remplir ce formulaire à la main lors d'un accident afin de détenir toutes les informations utiles pour effectuer la déclaration en ligne.

5. Les nouvelles règles du volley-ball.

Comme vous l'avez sans doute déjà entendu, quelques règles d'arbitrage changent pour ce championnat. Voici le lien de la page explicative de ces modifications :
<https://volleylux.be/nouvelles-regle-d-arbitrage/>

6. Le règlement compétition LOISIR 2025 – 2026.

Il est en cours de rédaction. Le sujet relatif au « libéro » a été discuté lors de la première réunion de la RACVBL (25/08/25). Le compte-rendu de cette réunion est sur le site de volleylux. Vous pouvez y lire au point n° 7, les informations suivantes :

En loisir, il y a 16 équipes inscrites. Avec ce nombre d'équipes, le responsable ne peut pas s'occuper des congés scolaires pour établir le calendrier.

La remise de la coupe de champion loisir sera remise lors de l'AG des clubs le 06/10/25.

Il a été demandé s'il ne serait pas possible de changer de libéro à l'issue de chaque set. L'OA (Organe d'Administration) marque son accord à cette demande.

La réunion pré-calendrier loisir aura lieu le 09/09/25, et le début du championnat est fixé durant la semaine du 15/09/25. La fin de championnat est prévue pour la semaine du 05/05/26.

Si une équipe visiteuse loisir déclare forfait moins de 72 heures avant la date du match, elle devra payer EUR 50,00 à l'équipe adverse.

Il n'y a pas de point attribué au libéro, même s'il s'agit d'une fille.

7. L'esprit général du championnat Loisir

J'ai à nouveau souligné l'importance du fair-play exemplaire dont chaque joueur du championnat Loisir doit faire preuve, que ce soit lors de l'échauffement, du match et de l'après-match. Pour chaque joueur qui en a la capacité, il lui est demandé de ne pas frapper en force sur une fille.

La tradition mise en place depuis quelques années, demande à ce que chaque équipe puisse offrir quelques produits à manger après le match. Libre à chaque équipe d'offrir la première tournée de boissons sans que cela ne soit repris dans la tradition. Il serait de bon ton que lorsqu'une équipe se déplace avec plus de 10 personnes, qu'elle puisse en informer l'équipe visitée, 24 heures auparavant afin de prendre ses dispositions pour les achats.

8. Les désaffiliations et affiliations des membres du club LX8004.

Il est demandé à toutes les équipes faisant partie du LX8004 de me communiquer dès que possible la liste des joueurs (euses) à désaffilier.

9. Divers.

BECKERICH insiste pour que le match 1^{ère} débute au plus tard à 20h00. Il est donc impératif d'être présent à la salle, en tenue, à 19h30. Si les deux équipes sont d'accord, le match réserve peut être joué après le match 1^{ère}.

BAD@BOOM MARTELANGE demande à nouveau que le championnat puisse se jouer en deux poules. V80 PETANGE appuie cette demande. Les autres équipes ne changent pas d'avis et restent sur un championnat unique (aller-retour)

En tant que responsable du Loisir de la RACVBL, je communique l'information suivante :
Il y a la loi et l'esprit de la loi. C'est toujours un juge qui prend la décision.
Pour le Loisir, je suis le premier juge qui prend une décision en fonction des circonstances.
Le second juge est la RACVBL, présidée par Bernard VALENTIN.

Ci joint :

- Le listing des responsables mis à jour.
- Une feuille de match vierge.
- Une déclaration d'accident.

Dominique ROMAIN
Responsable « LOISIR »
de la RACVBL